



Pêches et Océans
Canada

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Demande de soumissions n° : F5211-190104

Date de clôture : Mardi, 14 mai 2019

Heure de clôture : 14 h (heure de l'Atlantique)

Cet appel d'offres est pour Pêches et Océans Canada.

Titre : Reconstruction de la cale de halage

Lieu des travaux : River of Ponds, péninsule Great Northern (T.-N.-L.)

La présente trousse d'appel d'offres comprend ce qui suit :

1. Avis d'appel d'offres
2. Plans et devis
3. Formulaire de soumission (**Obligatoire – à remplir par le soumissionnaire**)

LIEU(X) DE CLÔTURE :

Lieu n° 1 – Pour les soumissions électroniques UNIQUEMENT

Veillez faire parvenir votre proposition électronique à l'adresse suivante

: Kimberly.Walker@dfp-mpo.gc.ca

La taille maximale par courriel (pièces jointes comprises) est limitée à **10 Mo**. Au-delà de cette limite, le MPO pourrait ne pas recevoir votre courriel. Nous vous suggérons de compresser le courriel ou de transmettre plusieurs courriels pour garantir l'envoi. Les soumissionnaires sont tenus de transmettre leur proposition et de prévoir suffisamment de temps pour que le MPO la reçoive avant la fin de la période indiquée dans la demande de proposition (DP).

Pour les soumissions transmises par courriel, le MPO ne sera responsable d'aucune défaillance attribuable à la transmission ou à la réception. Le MPO transmettra un courriel de confirmation aux soumissionnaires une fois la soumission reçue.

Lieu n° 2 – Pour les soumissions papier

Pêches et Océans Canada,
À l'attention de : Kimberly Walker
Réf. : F5211-190104
Centre d'approvisionnement – Bureau de Fredericton,
301, rue Bishop, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

Veillez prendre note de ce qui suit :

Tous les Sécurité des offres de soumissions doivent être envoyés en format papier au plus tard à la date et à l'heure de clôture à l'adresse postale indiquée ci-dessus, peu importe si la soumission est envoyée au lieu n° 1 ou n° 2.

PRODUITS LIVRABLES ET PORTÉE DES TRAVAUX

Les travaux pour le présent projet consistent à fournir les installations, la main-d'œuvre, l'équipement et les matériaux nécessaires à la reconstruction de la cale de halage de River of Ponds, péninsule Great Northern (Terre-Neuve-et-Labrador), dans le plus strict respect des plans et devis et de toutes les



modalités du contrat.

Dans l'ensemble, les travaux à réaliser dans le cadre du présent contrat comprennent, sans toutefois s'y limiter :

- la démolition, l'enlèvement et l'élimination des composants du tablier en bois d'œuvre dur et des poutres de support en bois traité sous pression;
- la démolition de tous les supports en béton et leur réutilisation pour le remblai du nouvel ouvrage;
- la démolition, l'enlèvement et l'élimination des poutres de support en acier existantes, des équerres et des articles en acier connexes, conformément aux dessins;
- la démolition, l'enlèvement et l'élimination du revêtement bitumineux existant, comme indiqué sur les dessins;
- la construction d'une nouvelle cale de halage en bois d'œuvre avec enrochement, semelles en béton, caissons à claire-voie en bois d'œuvre, piliers en béton, poutres en bois d'œuvre, glissières en bois dur et tablier en bois d'œuvre, conformément aux dessins;
- la construction d'une nouvelle rampe de mise à l'eau en béton de 41,2 m de long x 4,9 m de large avec garde-roues, conformément aux dessins;
- la construction d'un nouveau tablier en béton armé (section sèche) le long de la bordure supérieure de la nouvelle cale de halage, conformément aux dessins;
- la fourniture et l'installation de nouvelles pierres de carapace le long de la nouvelle rampe de mise à l'eau, conformément aux dessins.

FAMILIARISATION AVEC LE SITE

Avant de présenter une soumission, les soumissionnaires peuvent visiter le site et les environs, à leurs frais et à leur convenance, pour examiner et vérifier la forme, la nature et l'étendue des travaux, les matériaux nécessaires pour réaliser les travaux, les moyens d'accès au site, la gravité et l'incertitude des conditions météorologiques et l'exposition à celles-ci, l'état du sol et l'hébergement dont ils peuvent avoir besoin, ainsi que, de façon générale, pour obtenir tous les renseignements nécessaires portant sur les risques, les éventualités et les autres circonstances qui peuvent influencer sur leur soumission. Aucune allocation ne sera accordée ultérieurement en cas d'erreur ou d'omission relative à l'appréciation des conditions qui prévaudront.

Les entrepreneurs, les soumissionnaires et leurs invités doivent prendre connaissance des dispositions de la section du devis intitulée Santé et sécurité avant de visiter le chantier. Ils doivent prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires lors de toute visite des lieux, avant ou après l'acceptation des soumissions.

DATES DE DÉBUT ET DE FIN PRÉVUES

Les services de l'entrepreneur débuteront dès l'attribution du contrat. Ce projet devrait se terminer **18 semaines après la date d'attribution du contrat.**

EXIGENCES OBLIGATOIRES :

- Le montant minimum acceptable de l'assurance responsabilité civile et de protection contre les dommages matériels est de **2 000 000 \$** par occurrence. Toutes les soumissions **doivent** présenter une confirmation de la compagnie d'assurance du soumissionnaire que l'assurance nécessaire sera disponible au moment de l'attribution du contrat.

Période de questions et réponses : le MPO accepte les questions des soumissionnaires **jusqu'au Mardi 7 mai 2019 à 14 h (heure de l'Atlantique)**. Celles-ci doivent être transmises **directement et seulement** à l'agente de négociation des marchés dont le nom figure ci-dessous.

Les demandes de renseignements concernant le présent appel d'offres doivent être transmises **SEULEMENT** par écrit, en faisant parvenir un courriel à la personne qui suit :



Pêches et Océans
Canada

Kimberly Walker
Agente principale des contrats
Courriel : Kimberly.Walker@dfo-mpo.gc.ca